



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VENNECY

Envoyé en préfecture le 13/10/2022

Reçu en préfecture le 13/10/2022

Affiché le **12 OCT. 2022**

ID : 045-214503336-20221010-D2022_59_1-DE



Délibération n°2022/59-1

Le dix octobre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VENNECY, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des mariages, sous la présidence de M. Roger DESLANDES, Maire.

Date de la convocation : 6 octobre 2022

Présents : M. DESLANDES, M. PERDOUX, Mme CHAMBLET, M. LOISEAU, Mme BEURAIN DURU, M. BONHOMMET, M. BOURLET, Mme GANGNERON, M. JALAGEAS, M. MACHADO, Mme MOUZET, Mme PERREAU, Mme STROUPPE-MEUNIER, M. THIBAUT, M. GAUCHER, M. MUNOZ.

Absents : Mme BENEZECH, M. GITON, Mme THO

Secrétaire de séance : M. JALAGEAS

LOCATION DES SALLES COMMUNALES : TARIFS 2023

M. le Maire communique l'ensemble des tarifs 2022, pour la location des salles communales. Il précise que les chèques de réservation, de caution, le contrat de location, ainsi que l'attestation d'assurance doivent tous être au nom de la même personne.

Par ailleurs, au vu des difficultés de personnel actuelles, le Maire propose de supprimer la possibilité de louer les salles communales à la journée et de ne conserver que les tarifs de réservation pour un week-end complet.

MM. PERDOUX et THIBAUT alertent sur l'augmentation des coûts de l'énergie, qui impactera également les frais pour les salles communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide pour l'année 2023 les nouveaux tarifs suivants:

SALLE POLYVALENTE			
Habitants de Vennechy		Personnes extérieures	
Week-end	550 €	Week-end	1 000 €

SALLE BLEUE			
Habitants de Vennechy		Personnes extérieures	
Week-end	250 €	Week-end	400 €

Préau et toilettes saint Symphorien	
Habitants de Vennechy	Personnes extérieures
60 €	150 €

La caution pour toutes les locations des salles communales et du préau reste fixée à 1500€, en 2 chèques de 1000€ et de 500€.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Vennechy, le 11 octobre 2022
Le Maire,
Roger DESLANDES

